16 — 4311 — 32

# DOCUMENT D'INFORMATION

## DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISAGE DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE AU SECONDAIRE

(PROGRAMME N° 16-3707)

Mars 1988

Québec

# DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE AU SECONDAIRE

**(PROGRAMME Nº 16-3707)**

**Direction générale du développement pédagogique**
Direction du matériel didactique

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 2 — 550 — 08316 — 4

Dépôt légal - deuxième trimestre 1985

## TABLE DES MATIÈRES


INTRODUCTION . . . . . 1

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE . . . . . 3

0.1 Caractéristiques du programme . . . . . 5

0.1.1 Titre du programme et code . . . . . 5
0.1.2 Titre des guides . . . . . 5
0.1.3 Type de programme . . . . . 5
0.1.4 Date d'application obligatoire . . . . . 5
0.1.5 Grands axes: buts et principes directeurs . . . . . 6
0.1.6 Structure des objectifs et du contenu . . . . . 6
0.1.7 Répartition des objectifs . . . . . 7

0.2 Caractéristiques de la clientèle et des conditions de la pratique 7

0.2.1 Nombre d'élèves visés . . . . . 7
0.2.2 Situation de l'enseignement de la formation personnelle et sociale au secondaire . . . . . 7

0.3 Caractéristiques du matériel attendu . . . . . 8

0.3.1 Conception du matériel . . . . . 8
0.3.2 Éléments et contenu du matériel . . . . . 9

0.4 Tableaux de répartition des objectifs intermédiaires . . . . . 15

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES . . . . . 19

1.1 Identification du matériel . . . . . 21

1.2 Mode d'analyse et synthèse . . . . . 21

1.2.1 Échantillon . . . . . 21
1.2.2 Observation et jugement . . . . . 21
1.2.3 Synthèse . . . . . 21

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE . . . . . 25

2.1 Premier critère général . . . . . 27

2.1.1 Premier critère intermédiaire . . . . . 28
2.1.2 Deuxième critère intermédiaire . . . . . 30
2.1.3 Troisième critère intermédiaire . . . . . 32
2.1.4 Quatrième critère intermédiaire . . . . . 34

2.2 Deuxième critère général . . . . . 37

2.2.1 Premier critère intermédiaire . . . . . 38
2.2.2 Deuxième critère intermédiaire . . . . . 40
2.2.3 Troisième critère intermédiaire . . . . . 42
2.2.4 Quatrième critère intermédiaire . . . . . 44

2.3 Troisième critère général . . . . . 47

2.3.1 Premier critère intermédiaire . . . . . 48
2.3.2 Deuxième critère intermédiaire . . . . . 50
2.3.3 Troisième critère intermédiaire . . . . . 52

2.4 Quatrième critère général . . . . . 55

2.4.1 Premier critère intermédiaire . . . . . 56
2.4.2 Deuxième critère intermédiaire . . . . . 58
2.4.3 Troisième critère intermédiaire . . . . . 60

ANNEXES

ANNEXE A: Tableau des principales composantes du matériel didactique: aide-mémoire

ANNEXE B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C"

ANNEXE C: Liste des critères généraux et intermédiaires

# INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'études, Formation personnelle et sociale, secondaire (#16-3707) ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Il tient lieu de devis et de grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;

- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;

- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

# 0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## 0.1 CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

### 0.1.1 TITRE DU PROGRAMME ET CODE

Programme d'études, secondaire
Formation personnelle et sociale
Code: 16-3707

### 0.1.2 TITRE DES GUIDES

- Guide pédagogique, secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Code: 16-3707-01

- Guide d'activités, secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la sexualité
  Code: 16-3707-02
  Date de publication: janvier 1986

- Guide d'activités, secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la consommation
  Code: 16-3707-05
  Date de publication: janvier 1986

- Guide d'activités, secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la vie en société
  Code: 16-3707-06
  Date de publication: automne 1987

- Guide d'activités, secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la santé
  Code: 16-3707-03
  Date de publication: automne 1987

- Guide d'activités, secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation aux relations interpersonnelles
  Code: 16-3707-04
  Date de publication: janvier 1986

### 0.1.3 TYPE DE PROGRAMME

Ce programme est obligatoire. Il vise tous les élèves du secondaire, quelles que soient les caractéristiques de l'école qu'ils fréquentent: publique ou privée, francophone ou anglophone, catholique ou protestante.

Le Régime pédagogique stipule que, pour chaque année du secondaire, ce cours en formation personnelle et sociale doit figurer à l'horaire de l'élève à raison de 25 heures/année, soit la valeur d'une unité.
Programme, p. 18

### 0.1.4 DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Septembre 1986

## 0.1.5 GRANDS AXES: BUTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

Le programme Formation personnelle et sociale vise "le développement de personnalités autonomes, responsables et créatrices dans les dimensions de la vie que sont la santé, la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation et la vie en société. Par ses objectifs d'information et de formation du jugement, le programme permettra aux élèves de porter sur certaines réalités qui les concernent les jugements les plus éclairés possible, ce qui les amènera à adopter dans les situations réelles des attitudes et des comportements qui favoriseront leur épanouissement tant sur le plan personnel que social".
Programme, p. 24

Ce programme se veut "une longue réflexion sur la réalité personnelle et collective, une démarche d'éclaircissement des concepts relatifs aux différents secteurs de vie étudiés, de recherche d'information, d'investigation, de discussion et de recherche d'une position personnelle sur des problèmes de la vie quotidienne".
Programme, p. 24

Ce programme propose aux élèves une réflexion suivie sur la réalité mais aussi une confrontation continue de leurs conceptions avec celles de leurs pairs et de leur environnement humain afin qu'ils puissent en arriver à une perception claire et cohérente des diverses réalités qui les concernent.
Programme, p. 24

Les buts du programme sont les suivants:

- permettre à l'élève de reconnaître dans sa vie les divers aspects de la vie humaine que sont la santé, la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation et la vie en société;
- permettre à l'élève d'éclairer ses conceptions, ses valeurs et ses actions dans ces divers champs de son développement;
- permettre à l'élève de mieux comprendre la dimension sociale de sa personnalité afin qu'il puisse entretenir des relations valorisantes avec la collectivité;
- permettre à l'élève de découvrir et d'apprécier le caractère unique de chaque être humain afin de susciter chez lui le respect de la personne dans les diverses réalités de la vie humaine;
- permettre à l'élève de comprendre ses droits et responsabilités comme citoyen et la nécessité, dans une société démocratique, de normes collectivement agréées.

Programme, p. 26

## 0.1.6 STRUCTURE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU

Chacun des cinq volets du programme comprend: un objectif global, des buts qui identifient ce que le programme propose de faire afin de réaliser cet objectif global, des objectifs généraux de l'ordre de l'enseignement, des objectifs terminaux qui sont le développement des objectifs généraux et finalement des objectifs intermédiaires qui sont les étapes à parcourir pour atteindre les objectifs terminaux. Seuls les objectifs terminaux sont obligatoires et ils doivent être atteints par l'élève au terme d'un cycle scolaire.

En conséquence, le matériel didactique devra traiter de tous les objectifs terminaux du programme. Les auteurs trouveront la liste de ces objectifs terminaux en consultant les tableaux de répartition des objectifs d'apprentissage à l'intérieur de chaque volet du programme.

Dans chacun des cinq volets, le contenu est également structuré selon les différents axes suivants: selon les types de relation qu'a l'élève avec l'environnement (relation avec soi, relation avec l'environnement physique et relation avec l'environnement humain), selon des champs d'intervention sur lesquels l'école entend travailler et selon des thèmes de travail et leurs objets d'étude.

Cette structure est exposée dans les tableaux de répartition des contenus d'apprentissage que l'on trouve dans chaque volet du programme. Les auteurs devront tenir compte de cette structure dans l'élaboration du matériel didactique.

### 0.1.7 RÉPARTITION DES OBJECTIFS

Le programme Formation personnelle et sociale au secondaire est organisé en fonction des cycles scolaires. Étant donné que, règle générale, l'enseignement est dispensé par classes, les auteurs devront répartir la matière du programme selon les cinq classes du secondaire.

Les objectifs intermédiaires et les éléments d'apprentissage identifiés dans le programme sont facultatifs. Les auteurs devront néanmoins en tenir compte dans l'élaboration de leur matériel. En effet, si les objectifs terminaux sont obligatoires, il reste que c'est au niveau des objectifs intermédiaires et des éléments d'apprentissage que l'apprentissage se fera. Les auteurs devront fournir aux élèves et aux enseignants les éléments nécessaires à l'atteinte des objectifs terminaux.

Le ministère de l'Éducation propose une répartition des objectifs dans les guides d'activités. On ne saurait trop recommander aux auteurs de se conformer à cette répartition. D'une part, celle-ci tient compte des étapes de développement de l'élève, d'autre part les enseignants en seront à leur première expérience dans l'application du programme et il serait souhaitable que les outils d'enseignement concordent le plus possible tant au niveau des contenus qu'au niveau de l'organisation.

Toutefois, les guides d'activités ne seront pas publiés avant 1986-87. Pour pallier cette difficulté, nous présenterons dans la section 0.4 du présent devis-grille des tableaux de répartition des objectifs intermédiaires pour chaque classe du secondaire. Ces tableaux sont extraits des guides d'activités.

## 0.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE ET DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE

### 0.2.1 NOMBRE D'ÉLÈVES VISÉS

Au 30 septembre 1983, la Direction de l'informatique du ministère de l'Éducation fournissait les données suivantes concernant les effectifs scolaires du secondaire au Québec:

| Secteur public | SE-1 | SE-2 | SE-3 | SE-4 | SE-5 |
|---|---|---|---|---|---|
| Élèves francophones | 76 630 | 66 061 | 63 931 | 50 538 | 48 728 |
| Élèves anglophones | 12 110 | 12 367 | 12 655 | 10 643 | 10 877 |

### 0.2.2 SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE AU SECONDAIRE

Le programme Formation personnelle et sociale au secondaire est un tout nouveau programme. Cette réalité a une double implication:

- il n'y a pas de matériel sur le marché conçu explicitement pour un programme de formation personnelle et sociale;
- il n'existe pas de tradition d'enseignement en rapport avec ce programme et de plus les enseignants, règle générale, n'ont pas reçu de formation pour l'appliquer.

Le matériel didactique produit dans l'avenir devra donc concourir à la formation et au perfectionnement des enseignants.

Conscient de la situation un peu particulière de ce programme, le ministère de l'Éducation a jugé bon d'offrir aux enseignants des supports additionnels. Il s'agit des cinq guides d'activités d'apprentissage. Ces guides contiennent une répartition des objectifs par classes, de courtes problématiques sur les thèmes de travail et des fiches d'activités proposant aux enseignants des notes pédagogiques, des situations d'apprentissage et des éléments d'évaluation. Ces guides sont très étoffés et il n'y aura pas lieu pour les auteurs de faire double emploi. Nous spécifierons dans la section 0 3 et dans la section 2 du présent document le matériel didactique nécessaire à l'application du programme.

## 0.3 CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL ATTENDU

### 0.3.1 CONCEPTION DU MATÉRIEL

Le programme Formation personnelle et sociale au secondaire se distingue des autres programmes par l'importance accordée aux attitudes. Pour ce programme, le contenu est davantage lié au développement d'attitudes qu'au développement d'habiletés. De plus, lorsque l'on travaille en fonction des attitudes, les connaissances ont une grande part à jouer. La disposition à l'action que constitue une attitude est fortement liée à la connaissance et à la valeur qui lui est accordée. C'est pourquoi les éléments de connaissance occupent également une grande importance dans le programme.

Compte tenu de ce qui précède et compte tenu aussi du fait que les enseignants disposeront de supports pédagogiques pour l'application du programme, le matériel didactique devra être principalement constitué d'un ensemble d'informations liées aux thèmes de travail et aux objets d'étude. Ces informations seront présentées et organisées de manière à viser le développement d'attitudes chez l'élève.

Le matériel didactique devra respecter l'esprit et les orientations du programme. Ces orientations sont globalement les suivantes:

- Volet Éducation à la santé

  Ce volet est essentiellement construit autour des concepts de prévention contre les maladies, des dangers que comportent l'environnement et certains comportements personnels, de développement personnel et d'harmonisation entre ces deux tendances fondamentales (prévention-développement).

  Le volet Éducation à la santé ne doit pas être présenté sous un angle dit médical.

- Volet Éducation à la sexualité

  Pour ce volet, les auteurs devront respecter les orientations consignées au point 3.4 (La question des valeurs) et au point 4 (Les principes directeurs). Les informations contenues dans ces points sont capitales pour les auteurs.

- Volets Éducation aux relations interpersonnelles et Éducation à la consommation

  En ce qui concerne ces deux volets, il n'y a rien de particulier à signaler. La compréhension et l'interprétation des orientations de ces volets ne devraient pas poser de difficultés aux auteurs.

- Volet Éducation à la vie en société

  Ce volet gravite autour des concepts de satisfaction des attentes personnelles, des attentes de la société à l'égard des individus et de l'harmonisation des relations entre les individus et la société.

Il est important que les textes et les illustrations ne soient ni présentés dans le sens de la manipulation et de la récupération sociale ni présentés dans le sens d'une charge contre la société.

Enfin, les auteurs devront apporter une attention particulière aux objectifs portant sur les thèmes suivants:

- la drogue (volet santé);
- tous les thèmes de la sexualité et plus particulièrement les thèmes de la masturbation, la contraception, les relations sexuelles adolescentes, l'orientation sexuelle, le plaisir (volet sexualité);
- l'école, la prévention contre le crime, la famille, les groupes de pression (volet vie en société).

Les éléments qui précèdent permettent de dégager quelques caractéristiques fondamentales auxquelles devra se conformer le matériel didactique.

## 0.3.2 ÉLÉMENTS ET CONTENU DU MATÉRIEL

### 0.3.2.1 Un manuel de l'élève

On devra produire un manuel de l'élève pour chaque classe du secondaire. Le matériel devra présenter à l'élève une information substantielle et exacte en rapport avec les objectifs terminaux du programme. On fera en sorte évidemment d'adapter cette exigence aux capacités de lecture et de compréhension des élèves pour chaque classe du secondaire.

Les auteurs devront traiter tous les objectifs terminaux du programme.

Le manuel de l'élève ne devra pas se limiter uniquement à une présentation des connaissances. Les textes d'information et les autres éléments de contenu (illustrations, questions, suggestions d'activités, etc.) devront être présentés et organisés en conformité avec l'approche pédagogique préconisée dans le programme. Cette approche favorise l'interaction de l'élève avec son environnement, c'est-à-dire une interaction avec les réalités liées aux sujets étudiés et une interaction avec les autres élèves, l'enseignant, les parents et des membres de la communauté.

Le manuel devra susciter la réflexion et le questionnement chez l'élève.

Enfin, compte tenu des supports qui accompagnent ce programme, l'appareil pédagogique dans le manuel (mises en situation, suggestions d'activités, etc.) devra avoir une importance limitée par rapport aux éléments d'information. Ces derniers devront en effet constituer la plus grande partie du contenu du manuel.

### 0.3.2.2 Un livre du maître

On devra produire un livre du maître en relation avec le manuel de l'élève. Il est fortement recommandé aux auteurs de concevoir un seul livre du maître pour chacun des cycles du secondaire. Ce livre-cycle devrait être organisé à partir des thèmes de travail. Ceci permettrait de ne pas répéter les mêmes informations pour chaque classe d'un cycle. Il suffirait de signaler aux enseignants les tranches d'information qui les concernent le plus au(x) degré(s) où ils enseignent.

S'ils le désirent, les auteurs pourront toutefois produire un livre du maître pour chaque classe du secondaire.

En ce qui a trait au contenu du livre du maître, il importe que les auteurs fournissent aux enseignants le bagage de connaissances nécessaires à l'application du programme. Les enseignants auront en main un programme d'étude, un guide pédagogique et cinq guides d'activités. Il ne leur manquera plus que l'information relative aux contenus.

Le matériel conçu à l'intention des enseignants devra leur permettre de parler et d'échanger avec les élèves en toute connaissance de cause. Le matériel devra leur permettre également de répondre à des questions et à des besoins d'information des élèves qui iraient plus loin que le minimum prévu dans le programme.

C'est pourquoi l'information contenue dans le livre du maître devra être plus complète que celle dont les élèves auront besoin pour atteindre les objectifs du programme.

Les connaissances actuelles des enseignants varient beaucoup d'un volet à l'autre ainsi que d'un thème à l'autre. Dans certains cas, ces derniers ne devraient avoir besoin que de peu d'information. Par contre, pour un certain nombre de sujets, il sera nécessaire de fournir aux enseignants l'information la plus complète possible.

L'information fournie aux enseignants devra aussi être la plus synthétique possible afin d'éviter que le livre du maître n'ait un aspect et des dimensions encyclopédiques.

En ce qui concerne l information relative aux volets, le matériel destiné au maître devrait accorder priorité au volet sexualité. Viendraient ensuite, par ordre d'importance, le volet santé, le volet vie en société, le volet relations interpersonnelles et le volet consommation.

En ce qui concerne les thèmes de travail et les objets d'étude, le livre du maître devra contenir les informations suivantes:

- Volet santé

  - notions de base concernant les besoins et présentation de la théorie de Maslow dans l'optique de la problématique de la santé présentée dans le programme;

  - information complète sur les divers aspects des menstruations;

  - notions de base concernant l'hygiène de la peau;

  - notions de base concernant l'hygiène dentaire;

  - notions de base concernant l'hygiène mentale;

  - notions de base concernant la sécurité routière et les éléments du code de la route liés à l'utilisation de motos et d'automobiles;

  - notions de base concernant les éléments du code criminel liés à l'utilisation de motos et d'automobiles;

  - notions de base concernant les assurances, l'obtention du permis de conduire et les points de démérite;

  - notions de base portant sur la sécurité dans les embarcations et la règlementation concernant l'utilisation des embarcations;

  - notions de base concernant les procédures de sécurité relatives à l'utilisation d'outils dangereux;

  - notions de base portant sur la prévention des incendies et l'évacuation des bâtisses;

  - dossier sur la drogue:

    . types de drogues,
    . effets à court, moyen et long termes,
    . dangers,
    . motifs d'utilisation et valeurs sous-jacentes,
    . aspects légaux,
    . industrie et commerce de la drogue,

  - conséquences de l'utilisation de la drogue (prostitution, vol, etc.),
  - activités procurant des satisfactions semblables mais n'ayant pas ses inconvénients;

- dossier sur la problématique de la pollution au Québec:

  - lien avec la production et la consommation,
  - les types de pollution,
  - les types de pollueurs,
  - les effets sur la qualité de l'environnement,
  - les niveaux atteints,
  - récupération des déchets et recyclage,
  - les coûts économiques et sociaux,
  - les législations,
  - les recours;

- notions de base liées au gardiennage d'enfants;

- dossier sur les premiers soins (voir les Ambulanciers St-Jean);

- notions de base portant sur les habitudes alimentaires des adolescents et leurs effets sur la santé;

- notions de base portant sur les régimes amaigrissants et leurs effets;

- informations générales sur les difficultés que peuvent connaître les adolescents et les effets possibles sur leur bien-être psychique;

- informations générales portant sur le réseau santé du ministère des Affaires sociales et les services offerts par chaque type d'organisme ou personnes;

- informations générales portant sur la santé et la sécurité au travail: aspects divers de la sécurité, les responsabilités de l'employeur, de l'employé, du législateur, du syndicat et des services de santé, les droits des travailleurs, les sources d'information relatives à la sécurité au travail.

- Volet sexualité

  - notions de base portant sur les changements anatomiques, physiologiques et psychologiques de la puberté et de l'adolescence;

  - notions de base portant sur les étapes de développement psychosexuel avec accent porté sur les étapes correspondant aux âges de la puberté, l'adolescence et l'âge adulte;

  - dossier sur la masturbation: type de comportement chez l'homme et la femme, motifs, effets, mythes concernant la masturbation, différence entre tendance et acte, masturbation compulsive, statistiques concernant la pratique chez l'homme et la femme, situation de cette tendance à l'intérieur des étapes de développement;

  - informations générales portant sur l'impact des médias;

  - notions de base sur la physiologie de l'éjaculation et de l'émission des sécrétions vaginales;

  - notions de base concernant le vécu psychologique des adolescents face aux manifestations de l'éveil sexuel;

  - informations générales concernant les positions de la religion catholique par rapport aux valeurs et aux normes associées à la sexualité et aux pratiques sexuelles;

  - notions de base portant sur la psychologie masculine et féminine de la dynamique d'approche et de distanciation;

- dossier sur la relation sexuelle:

    . finalité,
    . caractéristiques particulières des relations sexuelles humaines,
    . notions de tendresse, amitié, amour, engagement, désir, plaisir, affection, érotisme, passion,
    . notion de besoin physiologique,
    . physiologie de la relation sexuelle,
    . notions portant sur les effets possibles d'une relation sexuelle - effets physiologiques, effets psychologiques positifs et négatifs,
    . valeurs et contre valeurs associées à la relation sexuelle;

- dossier sur la contraception:

    . finalité de la contraception,
    . méthodes contraceptives masculines et féminines: modes d'action, modes d'utilisation, taux d'efficacité, avantages et désavantages, lien entre absence de contraception et risque de grossesse, statistiques sur le taux de grossesse à l'adolescence au Québec, les intervenants associés à l'information et aux conseils concernant la contraception,
    . notions de base sur diverses positions morales et religieuses concernant la contraception;

- dossier sur l'exploitation sexuelle:

    . types d'exploitation sexuelle,
    . motifs d'exploitation sexuelle,
    . ressources pouvant apporter de l'aide, leur rôle, les services qu'elles peuvent offrir,
    . aspects légaux,
    . attitudes de base à adopter, moyens de défense,
    . statistiques;

- notions de base portant sur les orientations sexuelles;

- notions de base portant sur l'orgasme masculin et féminin;

- notions de base portant sur les effets de l'alcool et des drogues sur la sexualité génitale;

- informations portant sur les organismes de planning familial, d'adoption et les organismes intervenant en cas d'avortement;

- dossier sur les maladies transmises sexuellement:

    . types de maladies,
    . modes de transmission, propagation,
    . symptômes chez l'homme et la femme,
    . effets chez l'homme et la femme,
    . traitement chez l'homme et la femme,
    . mesures préventives,
    . dépistage,
    . aspect légal,
    . aspect psychologique, tabous,
    . organismes intervenant dans la prévention et le traitement;

- dossier sur les stéréotypes de rôles sexuels:

    . notion de rôle,
    . notion de stéréotype de rôle,
    . lien entre rôle et identité sexuelle,
    . stéréotypes de rôle dans la vie quotidienne et dans les tâches quotidiennes, les sports, les loisirs, les choix de carrière, etc.,
    . problèmes personnels et sociaux découlant des stéréotypes,
    . organismes impliqués dans la lutte contre les stéréotypes,
    . législation.

- Volet relations interpersonnelles

  - notions de base portant sur les conflits et leur résolution;

  - notions de base portant sur la clarification des messages;

  - notions de base en relations humaines avec accent sur motivation, engagement commun, considération réciproque, échange, compromis consenti, confiance en soi, réalisation de soi, espace vital;

  - notions générales portant sur la psychologie des relations interpersonnelles à l'adolescence;

  - notions de base portant sur les besoins de dépendance et d'autonomie dans les diverses relations.

- Volet consommation

  - notions de base portant sur les concepts centraux de la consommation: besoins, production, mise en marché, publicité, satisfaction des besoins, surproduction, surconsommation, utilisation des biens et services;

  - statistiques concernant la consommation chez les adolescents et les adolescentes;

  - informations portant sur les coûts actuels d'achats et d'entretien d'une auto, d'une moto, d'un vélo, d'une camionnette et des coûts d'utilisation des transports en commun tels que l'autobus, le train et le transport partagé et des coûts de location d'auto;

  - informations portant sur les coûts moyens de logement en incluant le coût de l'appartement, de l'ameublement, de l'électricité et du chauffage. Ces coûts devraient être estimés en fonction des besoins de jeunes célibataires à très faible revenu;

  - informations sur les coûts annuels moyens d'un collégien en incluant l'admission au collège, les frais de scolarité, l'achat de volumes et de notes de cours, les coûts en papier, crayons, photocopies, repas, cotisations étudiantes, activités sociales, assurances, transport, vêtements, etc.;

  - informations de base sur les prêts et bourses.

- Volet vie en société

  - notions de base portant sur les valeurs: nature, sortes, aspects, importance des valeurs en fonction des attitudes et des comportements, notions de pluralisme, d'universalité, conflit de valeurs;

  - présentation synthétique de la charte des droits et libertés de la personne;

  - présentation synthétique du système d'éducation, d'un hôpital, du système judiciaire en traitant de leur structure, du rôle, des services offerts, de la clientèle desservie, des moyens d'avoir accès à leurs services;

  - notions de base portant sur le concept de société, nature, raison d'être, groupes, relations entre les groupes, règles de fonctionnement et leur raison d'être, notions d'inclusion, d'exclusion, de primauté, notions de tensions et de conflits entre groupes, de pouvoirs;

  - notions de base portant sur le processus législatif et le fonctionnement des tribunaux;

  - dossier sur la loi de la protection de la jeunesse:

    . but de la loi,
    . personnes visées par la loi,

. circonstances où s'applique la loi,
. obligations du public par rapport à l'application de la loi,
. actions de la Direction de la protection de la jeunesse,
. droits des jeunes en difficulté,
. rôle du Comité de la protection de la jeunesse,
. localisation des bureaux du Comité de la protection de la jeunesse,
. rôle du policier dans l'application de la loi sur la protection de la jeunesse;

- dossier sur la loi des jeunes contrevenants:

. principaux principes de la loi,
. personnes visées par la loi,
. circonstances (infractions) où s'applique la loi,
. processus judiciaire lors de l'arrestation d'un jeune contrevenant pour une infraction,
. responsabilités et droits du jeune contrevenant,
. programme de mesure de rechange,
. motifs pour lesquels un adolescent peut être déféré devant un tribunal pour adultes,
. pouvoirs et devoirs des policiers selon la loi sur les jeunes contrevenants,
. décisions pouvant être prises par le tribunal de la jeunesse à l'égard du jeune contrevenant,
. rôle du délégué à la jeunesse;

- informations générales portant sur la vie actuelle de l'adolescent à l'intérieur de sa famille et face à l'école;

- notions de base portant sur les différents types de familles et les éléments du code civil les concernant;

- notions de base en prévention du crime;

- notions de base portant sur la clarification des valeurs;

- notions de base portant sur les techniques de cueillette d'information que sont la technique du dossier et la prise de notes;

- dossier sur le vandalisme:

. types d'actes de vandalisme,
. statistiques concernant le vandalisme dans les endroits où la fréquence des actes de vandalisme est plus élevée,
. impacts économique, social et psychologique chez les personnes et les organismes frappés par le vandalisme,
. impact chez les jeunes coupables de vandalisme,
. aspect légal,
. moyens de prévention personnels et collectifs;

- notions de base portant sur l'aide juridique et les petites créances;

- informations générales portant sur le rôle et les actions de S.O.C.C.O., U.N.E.S.C.O. et autres organismes majeurs intéressés à la résolution de problèmes sociaux;

- dossier sur le milieu de travail:

. concept de travail,
. concept de milieu de travail,
. éléments en présence,
. rôle de chaque groupe,
. intérêts de chaque groupe,
. tensions,
. pouvoirs,
. production-rémunération,
. principaux éléments du code du travail,
. principaux éléments de la loi sur la santé et la sécurité au travail, de la loi sur les accidents de travail, de la loi sur l'indemnisation des victimes;

- dossier sur les associations collectives: notions de base concernant les buts, le fonctionnement et les moyens d'action d'associations telles que les associations de locataires, de propriétaires, de travailleurs, de coopératives d'habitation, d'alimentation, etc..

## 0.4 TABLEAUX DE RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA SANTÉ" AU SECONDAIRE

### 1er cycle secondaire

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 1ère: | 1.1/1.2/1.3/1.4/1.5 | 2e: | --- |
| O.T.2 | 1ère: | 2.1/2.2/2.3/2.4/2.5 | 2e: | 2.6/2.7/2.8/2.9 |
| O.T.3 | 1ère: | --- | 2e: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5/3.6/3.7/3.8/3.9 |
| O.T.4 | 1ère: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.6/4.7/4.9 | 2e: | 4.2/4.3/4.4/4.5/4.7/4.8/4.10/4.11/4.12/4.13/4.14/4.15/4.16 |
| O.T.5 | 1ère: | 5.1/5.2/5.3/5.4 | 2e: | --- |
| O.T.6 | 1ère: | 6.1/6.2/6.3/6.4 | 2e: | --- |
| O.T.7 | 1ère: | 7.1/7.2/7.3/7.4/7.5/7.10 | 2e: | 7.1/7.2/7.3/7.4/7.5/7.6/7.7/7.8/7.9/7.10/7.11 |
| O.T.8 | 1ère: | 8.1/8.2/8.6 | 2e: | 8.3/8.4/8.5/8.6 |
| O.T.9 | 1ère: | 9.2/9.3/9.4 | 2e: | 9.1/9.2/9.3/9.4 |
| O.T.10 | 1ère: | --- | 2e: | 10.1/10.2/10.3/10.4/10.5/10.6/10.7/10.8 |
| O.T.11 | 1ère: | 11.1/11.2/11.3/11.4/11.6/11.7/11.9 | 2e: | 11.5/11.8/11.10 |

### 2e cycle secondaire

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 1.1/1.2/1.3/1.4 |
| O.T.2 | 3e: | 2.1/2.2/2.3 | 4e: | 2.4/2.5/2.6 | 5e: | 2.4/2.5/2.6 |
| O.T.3 | 3e: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.4 | 3e: | --- | 4e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.7/4.9 | 5e: | 4.6/4.7/4.8/4.9 |
| O.T.5 | 3e: | 5.1/5.2/5.3 | 4e: | 5.2/5.4 | 5e: | 5.1/5.2/5.3/5.4 |
| O.T.6 | 3e: | --- | 4e: | 6.1/6.3/6.4 | 5e: | 6.2 |
| O.T.7 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 7.1/7.2/7.3/7.4 |
| O.T.8 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/8.6/8.7 |
| O.T.9 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 9.1/9.2/9.3/9.4 |
| O.T.10 | 3e: | 10.1/10.2 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.11 | 3e: | 11.1/11.2/11.3/11.4/11.5 | 4e: | 11.1/11.2/11.3/11.4/11.5/11.6/11.7/11.8 | 5e: | 11.1/11.2/11.3/11.4/11.5/11.6/11.7/11.8/11.9 |
| O.T.12 | 3e: | --- | 4e: | 12.1/12.2/12.3/12.6 | 5e: | 12.4/12.5/12.6 |
| O.T.13 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 13.1/13.2/13.3/13.4 |
| O.T.14 | 3e: | 14.1/14.2/14.3/14.4/14.12/14.13/14.16/14.17 | 4e: | 14.2/14.5/14.6/14.7/14.8/14.17 | 5e: | 14.2/14.9/14.10/14.11/14.14/14.15/14.17 |
| O.T.15 | 3e: | --- | 4e: | 15.1/15.2/15.3/15.4/15.5/15.6 | 5e: | --- |
| O.T.16 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 16.1/16.2/16.3/16.4/16.5/16.6 |

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ" AU SECONDAIRE

### 1er cycle secondaire

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 1ère: | 1.1/1.2/1.3 | 2e: | --- |
| O.T.2 | 1ère: | 2.1/2.2/2.3/2.4/2.5/2.6 | 2e: | --- |
| O.T.3 | 1ère: | --- | 2e: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5/3.6 |
| O.T.4 | 1ère: | --- | 2e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.6/4.7/4.8 |
| O.T.5 | 1ère: | 5.1/5.2/5.3/5.5/5.7/5.8/5.9 | 2e: | 5.1/5.2/5.3/5.4/5.5/5.6/5.7/5.8/5.9 |
| O.T.6 | 1ère: | --- | 2e: | 6.1/6.2/6.3/6.4 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.7 | 1ère: | 7.1/7.2/7.3/7.4/7.5/7.6 | 2e: | 7.1/7.6 |
| O.T.8 | 1ère: | 8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/8.6/8.7/8.8 | 2e: | 8.4/8.5/8.6/8.7/8.8 |
| O.T.9 | 1ère: | --- | 2e: | 9.1/9.2/9.3/9.4/9.5/9.6/9.7/9.8 |
| O.T.10 | 1ère: | 10.1/10.3/10.5/10.7/10.8/10.11 | 2e: | 10.1/10.2/10.3/10.4/10.5/10.6/ 10.7/10.8/10.9/10.10/10.11 |
| O.T.11 | 1ère: | 11.1/11.2/11.4 | 2e: | 11.1/11.2/11.3/11.4 |
| O.T.12 | 1ère: | 12.1/12.2/12.3/12.6 | 2e: | 12.1/12.4/12.5/12.6 |

2e cycle secondaire

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 3e: | 1.1/1.2/1.3/1.4 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.2 | 3e: | 2.1/2.2/2.3/2.4/2.5/ 2.6/2.7 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.3 | 3e: | 3.1/3.3 | 4e: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5 | 5e: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5 |
| O.T.4 | 3e: | 4.1/4.2/4.5 | 4e: | 4.3/4.4/4.5 | 5e: | 4.1/4.2/4.3/4.5 |
| O.T.5 | 3e: | 5.1/5.2/5.3 | 4e: | 5.3/5.4/5.5 | 5e: | 5.3/5.4/5.5 |
| O.T.6 | 3e: | 6.1/6.2 | 4e: | 6.1/6.2/6.3 | 5e: | 6.1/6.2/6.3/6.4/6.5/ 6.6 |
| O.T.7 | 3e: | --- | 4e: | 7.1/7.2/7.3 | 5e: | 7.1/7.3/7.4/7.5/7.6 |
| O.T.8 | 3e: | 8.1/8.2/8.3/8.6/8.9 | 4e: | 8.3/8.4/8.5/8.6/8.7/ 8.10 | 5e: | 8.3/8.4/8.5/8.6/8.7/ 8.8/8.9/8.10 |
| O.T.9 | 3e: | 9.1/9.4 | 4e: | 9.2/9.3/9.4 | 5e: | 9.1/9.2/9.3/9.4/9.5 |
| O.T.10 | 3e: | 10.1/10.2/10.3/10.4 | 4e: | 10.1/10.2/10.3/10.4 | 5e: | 10.1/10.2/10.3/10.4 |

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION AUX RELATIONS INTERPERSONNELLES" AU SECONDAIRE

1er cycle secondaire

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 1ère: | 1.1/1.2/1.3/1.4 | 2e: | --- |
| O.T.2 | 1ère: | 2.1/2.2/2.3/2.6 | 2e: | 2.4/2.5/2.6 |
| O.T.3 | 1ère: | 3.1/3.2/3.3/3.4 | 2e: | 3.5/3.6/3.7/3.8/3.9/3.10/3.11/ 3.12 |
| O.T.4 | 1ère: | --- | 2e: | 4.1/4.2/4.3/4.4 |
| O.T.5 | 1ère: | --- | 2e: | 5.1/5.2/5.3/5.4/5.5/5.6/5.7/5.8 |
| O.T.6 | 1ère: | --- | 2e: | 6.1/6.2/6.3/6.4/6.5 |
| O.T.7 | 1ère: | 7.1/7.2/7.3/7.5/7.6/7.7/7.8 | 2e: | 7.4/7.9/7.10 |
| O.T.8 | 1ère: | --- | 2e: | 8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/8.6/8.7/8.8 |
| O.T.9 | 1ère: | 9.1/9.2/9.3/9.4/9.5 | 2e: | --- |

2e cycle secondaire

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 3e: | 1.1/1.2/1.3/1.5 | 4e: | 1.4 | 5e: | --- |
| O.T.2 | 3e: | --- | 4e: | 2.1/2.2/2.3/2.4/2.5 | 5e: | --- |
| O.T.3 | 3e: | 3.1/3.2/3.3/3.4 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.4 | 3e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/ 4.6 | 4e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/ 4.6 | 5e: | --- |
| O.T.5 | 3e: | 5.1/5.2/5.3/5.4/5.5/ 5.6 | 4e: | 5.1/5.2/5.3/5.4/5.5/ 5.6 | 5e: | 5.7/5.8/5.9/5.10/ 5.11/5.12 |
| O.T.6 | 3e: | 6.1/6.2/6.3/6.4 | 4e: | 6.5/6.6/6.7 | 5e: | --- |
| O.T.7 | 3e: | --- | 4e: | 7.1/7.2/7.3 | 5e: | --- |
| O.T.8 | 3e: | 8.1/8.2 | 4e: | 8.3/8.4/8.5/8.6 | 5e: | --- |
| O.T.9 | 3e: | --- | 4e: | 9.3/9.4 | 5e: | 9.1/9.2/9.5 |
| O.T.10 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 10.1/10.2/10.3/10.4/ 10.5 |
| O.T.11 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 11.1/11.2/11.3/11.4/ 11.5 |
| O.T.12 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 12.1/12.2/12.3/12.4/ 12.5 |
| O.T.13 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 13.1/13.2/13.3/13.4/ 13.5/13.6 |

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA CONSOMMATION" AU SECONDAIRE

1er cycle secondaire

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 1ère: | 1.1/1.2/1.4 | 2e: | 1.3 |
| O.T.2 | 1ère: | 2.1/2.2/2.3/2.4/2.5/2.6/2.7 | 2e: | --- |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.3 | 1ère: --- | | 2e: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5/3.6/3.7/3.8/3.9 |
| O.T.4 | 1ère: --- | | 2e: | 4.1/4.2/4.3/4.4 |
| O.T.5 | 1ère: 5.1 | | 2e: | 5.2/5.3/5.4/5.5 |
| O.T.6 | 1ère: 6.1/6.2/6.3 | | 2e: | --- |

2e cycle secondaire

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 3e: | 1.1/1.2/1.3 | 4e: | --- | 5e: | 1.1/1.2/1.3 |
| O.T.2 | 3e: | 2.1/2.3/2.6 | 4e: | 2.2/2.3/2.4/2.5/2.6 | 5e: | --- |
| O.T.3 | 3e: | 3.1/3.2/3.3/3.4 | 4e: | 3.2/3.3/3.4 | 5e: | --- |
| O.T.4 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.6/4.7/4.8 |
| O.T.5 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 5.1/5.2/5.3/5.4/5.5/5.6/5.7/5.8 |

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA VIE EN SOCIÉTÉ" AU SECONDAIRE

1er cycle secondaire

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 1ère: | 1.1/1.2/1.3/1.4/1.5/1.6/1.7/1.8/1.9 | 2e: | --- |
| O.T.2 | 1ère: | --- | 2e: | 2.1/2.2/2.3/2.4/2.5/2.6/2.7/2.8 |
| O.T.3 | 1ère: | 3.1/3.2/3.3/3.4/3.5 | 2e: | --- |
| O.T.4 | 1ère: | --- | 2e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.6/4.7 |
| O.T.5 | 1ère: | 5.1/5.2/5.3/5.6 | 2e: | 5.3/5.4/5.5/5.6/5.7 |
| O.T.6 | 1ère: | 6.1/6.2/6.3/6.4/6.5/6.6 | 2e: | --- |
| O.T.7 | 1ère: | --- | 2e: | 7.1/7.2/7.3/7.4/7.5/7.6 |
| O.T.8 | 1ère: | --- | 2e: | 8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/8.6 |
| O.T.9 | 1ère: | --- | 2e: | 9.1/9.2/9.3/9.4/9.5/9.6 |
| O.T.10 | 1ère: | --- | 2e: | 10.1/10.2/10.3 |
| O.T.11 | 1ère: | --- | 2e: | 11.1/11.2/11.3/11.4/11.5/11.6/11.7 |
| O.T.12 | 1ère: | 12.1/12.2/12.3/12.4 | 2e: | --- |
| O.T.13 | 1ère: | 13.1/13.2/13.3/13.4/13.5/13.6/13.7/13.8/13.9/13.10 | 2e: | --- |
| O.T.14 | 1ère: | --- | 2e: | 14.1/14.2/14.3/14.4/14.5/14.6/14.7/14.8/14.9/14.10/14.11/14.12/14.13 |
| O.T.15 | 1ère: | 15.1/15.2/15.3/15.4/15.5/15.6/15.7 | 2e: | --- |
| O.T.16 | 1ère: | 16.1/16.2/16.3/16.4/16.5/16.6/16.7/16.8/16.9/16.10 | 2e: | --- |
| O.T.17 | 1ère: | 17.1/17.2/17.3 | 2e: | 17.4/17.5/17.6/17.7 |

2e cycle secondaire

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O.T.1 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 1.1/1.2/1.3/1.4/1.5/1.6/1.7/1.8/1.9/1.10/1.11/1.12/1.13/1.14 |
| O.T.2 | 3e: | 2.1/2.2/2.3 | 4e: | 2.4/2.5/2.6 | 5e: | --- |
| O.T.3 | 3e: | --- | 4e: | 3.1/3.2/3.3/3.4 | 5e: | 3.5/3.6/3.7/3.8/3.9 |
| O.T.4 | 3e: | --- | 4e: | 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.6 | 5e: | 4.7/4.8/4.9 |
| O.T.5 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 5.1/5.2/5.3/5.4 |
| O.T.6 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 6.1/6.2/6.3/6.4/6.5/6.6/6.7 |
| O.T.7 | 3e: | 7.1/7.2/7.3/7.4 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.8 | 3e: | 8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/8.6 | 4e: | --- | 5e: | --- |
| O.T.9 | 3e: | --- | 4e: | 9.1/9.2/9.3/9.4/9.5/9.6/9.7/9.8/9.9/9.10 | 5e: | --- |
| O.T.10 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 10.1/10.2/10.3/10.4/10.5/10.6/10.7/10.8/10.9 |
| O.T.11 | 3e: | --- | 4e: | [illegible] | | --- |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O.T.12 | 3e: | 12.1/12.2/12.3/12.4/ 12.5/12.6/12.11 | 4e: | 12.7/12.8/12.9/12.10/ 12.11 | 5e: | --- |
| O.T.13 | 3e: | --- | 4e: | --- | 5e: | 13.1/13.2/13.3/13.4 |
| O.T.14 | 3e: | 14.1/14.2/14.3 | 4e: | 14.4/14.5/14.6 | 5e: | 14.7/14.8/14.9/14.10 14.11/14.12 |
| O.T.15 | 3e: | 15.1/15.2/15.3/15.4 | 4e: | 15.5/15.6/15.7 | 5e: | --- |

# 1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

## 1.1 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

L'évaluateur complète la fiche descriptive "A" du fichier d'analyse. Il ne procède à l'analyse que si tous les éléments prescrits du matériel par le devis sont à sa disposition.

*Ces éléments sont: un manuel de l'élève pour chaque classe du secondaire et de préférence un livre du maître pour chaque cycle du secondaire (mais on acceptera également un livre du maître pour chaque classe du secondaire).*

## 1.2 MODE D'ANALYSE ET SYNTHÈSE

### 1.2.1 ÉCHANTILLON

L'évaluateur détermine l'échantillon d'analyse qui doit représenter, en nombre de pages, au moins trente pourcent (30%) de chacun des éléments du matériel et être réparti équitablement entre le début et la fin. Il précise, sous la rubrique appropriée de la fiche descriptive "A", les différentes parties comprises dans cet échantillon (unités, leçons, chapitres, modules, thèmes...) et justifie, le cas échéant, le choix de la modalité d'échantillonnage retenue.

### 1.2.2 OBSERVATION ET JUGEMENT

L'évaluateur observe l'échantillon retenu sous l'angle des quatorze critères intermédiaires, chacun pris isolément. Sauf indication contraire, il se borne à une observation globale en tenant compte simultanément de tous les indices qui en précisent, pour la discipline donnée, le sens et la portée. Il vérifie, à cette fin, si les composantes* proposées à titre de pistes d'observation possèdent les caractéristiques attendues. Suite à cette observation, il porte un jugement global sur le matériel quant au critère en cause. Il reporte ce jugement sur l'échelle à quatre (4) paliers de la fiche d'analyse "B". Il justifie, le cas échéant, ce jugement, en indiquant, sous la rubrique appropriée de la même fiche "B", les références précises à toutes les lacunes notables. Dans chacun des cas où de telles lacunes ont été décelées, l'évaluateur précise, sous la rubrique "Recommandations", la nature et l'ampleur des corrections ou des modifications à effectuer.

### 1.2.3 SYNTHÈSE**

L'évaluateur reporte les scores attribués au matériel pour chacun des quatorze (14) critères intermédiaires dans les cases appropriées de la fiche-synthèse "C". Puis, il effectue la somme des scores bruts des critères intermédiaires relatifs à chacun des quatre (4) critères généraux de façon à obtenir leur score total. L'évaluateur fixe, selon le score total obtenu pour chacun d'eux, la cote des quatre (4) critères généraux. Si l'ensemble de ces cotes (quatre lettres) donne lieu à un pattern jugé positif, le matériel est approuvé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification faites sont facultatives. Si, par contre, le pattern obtenu est jugé négatif,

---

* Cf. Annexe A: Tableau des principales composantes...
** Cf. Annexe B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

le matériel est refusé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification sont obligatoires, du moins celles que l'évaluateur identifie de façon précise. L'éditeur doit, s'il désire que le matériel en question soit approuvé, présenter une nouvelle version de celui-ci qui tient compte de l'ensemble des dites recommandations jugées essentielles.

Enfin, l'évaluateur résume, à l'aide de la fiche-synthèse "D", les commentaires et les recommandations qu'il a formulés à propos de chacun des critères intermédiaires. La synthèse des commentaires doit éclairer l'ensemble des jugements rendus et les justifier de façon adéquate. La synthèse des recommandations doit faire le point sur l'ensemble des modifications et des corrections à apporter.

# FICHE DESCRIPTIVE "A"

## 1. IDENTIFICATION

No du dossier ☐

TITRE DU MATÉRIEL _____

AUTEUR(S) _____

ILLUSTRATEUR(S) _____

DESTINATAIRE (classe, cycle ou ordre d'enseignement) _____

ÉDITEUR _____

LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION _____

Le matériel soumis comprend les éléments suivants:

| | | Remarques |
|---|---|---|
| • Manuel(s) | ☐ | _____ |
| • Livre(s) du maître | ☐ | _____ |
| • Cahier(s) d'activités | ☐ | _____ |
| • Matériel-classe (Préciser lequel) | ☐ | _____ |

_____

_____

Ces éléments sont ceux prescrits ou recommandés par le devis:

OUI ☐ NON ☐

Dans la négative, préciser quel est l'élément qui manque ou qui s'ajoute.

_____

## 2. ÉCHANTILLON

L'échantillon retenu comprend:

_____

_____

_____

_____

_____

Il a été déterminé de la façon suivante:

_____

_____

_____

_____

_____

# 2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE

## 2.1 PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

*Le matériel respecte les orientations pédagogiques et didactiques du programme, telles qu'elles sont décrites dans les principes directeurs ou exprimées dans les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.*

- RÉFÉRENCE À UNE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE

*Le matériel doit proposer à l'élève une démarche de réflexion, de questionnement et d'ajustement continu de sa réalité personnelle à sa réalité sociale. Il doit être conçu de manière à favoriser l'interaction de l'élève avec son environnement personnel, physique et humain.*

- RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS ET DES ATTITUDES

*Le matériel doit favoriser chez l'élève le développement d'une responsabilité et d'une autonomie progressive tant dans ses pensées que dans ses actions. Il doit concourir à développer chez l'élève un ensemble de valeurs, notamment les valeurs de justice, de respect de soi et des autres, d'amour, d'authenticité, de responsabilité, de liberté, de respect empathique d'autrui et de ses idées, de recherche de la vérité, de jugement critique, de respect de la vie, du sens d'appartenance à la collectivité, de démocratie.*

- RÉFÉRENCE AU VÉCU ET À L'ENVIRONNEMENT

*Le matériel doit traiter les thèmes de travail et les objets d'étude en référant le plus possible au vécu personnel et quotidien de l'élève et à son environnement humain.*
*Toutefois, en ce qui a trait à certains sujets, on devra éviter de faire directement appel au vécu de l'élève. Certains sujets (par exemple, l'inceste, la masturbation, les relations sexuelles) sont délicats à aborder et on devra éviter, en les traitant, de placer l'élève dans des situations difficiles voire dramatiques.*

- RÉFÉRENCE À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

*Le matériel doit proposer des moyens qui permettent de vérifier l'acquisition des connaissances en rapport avec les notions et concepts rattachés aux divers volets du programme.*

## 2.1.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel favorise une pratique qui fait appel à une démarche d'apprentissage.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à réfléchir sur certains thèmes de travail, à analyser les conséquences de ses actions et à chercher des modifications à apporter à ses actions en vue d'un mieux-être personnel et collectif.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à confronter ses conceptions, ses sentiments, ses idées, ses comportements, ses attitudes, avec ceux de ses pairs et de son environnement humain en rapport avec certains thèmes de travail.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| Int | (1) *Dans le manuel de l'élève, les textes sont conçus et présentés de manière à susciter la réflexion et le questionnement de l'élève.* |
| Int | (1) *Le manuel de l'élève contient des illustrations (dessins, photos, caricatures, etc.) qui suscitent la réflexion et le questionnement.* |
| Fiv | (1) *Le manuel de l'élève contient une procédure (questions, consignes, etc.) qui incite l'élève à la réflexion, à l'analyse, à la recherche.*<br>(2) *Le matériel (particulièrement le livre du maître) propose des discussions, des débats, des échanges entre les élèves et l'enseignant.*<br>(2) *Le manuel de l'élève contient des suggestions d'activités personnelles et familiales qui suscitent l'interaction de l'élève avec son environnement.* |
| Idg | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 1 | C.I. | 1 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| *Tout à fait* | *Partiellement* | | *Tout à fait* |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.1.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel favorise une pratique qui vise l'intégration des contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes.*

**COMMENTAIRE:** Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui concourent à développer chez l'élève des comportements et des attitudes fondés sur le respect de soi et d'autrui, sur la responsabilité et l'autonomie.*

2) *Le matériel propose des moyens qui favorisent chez l'élève la prise de conscience de ses sentiments, de ses attitudes ou de ses valeurs en rapport avec certains thèmes de travail.*

3) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à développer son sens critique à l'égard des réalités qu'il vit et des diverses informations qu'il reçoit et à établir ses propres synthèses.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I | t | (1) *Dans le manuel de l'élève, les textes sont conçus et présentés de manière à favoriser le développement de comportements et d'attitudes chez l'élève.* |
| | b | (1) *Dans le manuel de l'élève, les illustrations (dessins, photos, bandes dessinées, caricatures, etc.) sont conçues et présentées de manière à favoriser le développement de comportements et d'attitudes chez l'élève.* |
| F | i | (1) *En rapport avec certains thèmes de travail, le matériel propose quelques suggestions d'activités qui favorisent le développement de comportements et d'attitudes chez l'élève.* |
| | | (2) *Le manuel de l'élève contient des mises en situation (thèmes de réflexion, activités d'exploration ou d'observation, illustrations, histoires vécues, etc.) qui amènent l'élève à prendre conscience de ses sentiments, attitudes ou valeurs.* |
| | | (2) *Le livre du maître contient des suggestions concernant des moyens d'amener l'élève à prendre conscience de ses sentiments, attitudes ou valeurs.* |
| | | (3) *Le manuel de l'élève contient des mises en situation (opinions divergentes, illustrations de comportements, etc.) qui font appel au jugement critique de l'élève.* |
| | v | (3) *Le matériel contient une procédure (questions, consignes, etc.) qui incite l'élève à analyser et à émettre des jugements personnels en rapport avec certains éléments de contenu (textes et illustrations) du manuel de l'élève.* |
| I | d | |
| | g | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 1 | C.I. | 2 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| *Tout à fait* | *Partiellement* | | *Tout à fait* |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.1.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel favorise une pratique qui puise dans le vécu de l'élève et dans l'environnement de ce dernier.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui lient explicitement les thèmes de travail et les objets d'étude au vécu personnel et humain de l'élève, plus particulièrement à son vécu familial et parental.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à mieux connaître certains intervenants de la communauté, leur implication en rapport avec divers champs du programme et les services qu'ils peuvent offrir.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I | t | (1) *Dans le manuel de l'élève, les éléments d'information sont présentés le plus possible en référence au vécu personnel et humain de l'élève.* |
| | | (1) *Le matériel contient des témoignages personnels ou des histoires vécues en rapport avec des thèmes de travail.* |
| | | (2) *Le manuel de l'élève contient des informations en rapport avec le rôle, l'activité et les services de certains intervenants de la communauté: policiers, médecins, infirmières, nutritionnistes, pompiers, etc..* |
| | ó | (1) *Le manuel de l'élève contient des illustrations qui montrent des adolescents dans des situations et des comportements familiers.* |
| | | (2) *Le manuel de l'élève contient des illustrations qui réfèrent à des intervenants de la communauté.* |
| F i v | | (1) *Le matériel contient une procédure (consignes, questions, mises en situation, etc.) qui amène l'élève à exprimer ses sentiments (peurs, désirs, joies, etc.) à l'égard des situations qu'il vit.* |
| | | (1) *Le matériel contient des suggestions visant à susciter l'interaction des élèves avec leurs parents en rapport avec certains thèmes.* |
| | | (2) *Le matériel contient des suggestions d'activités (recherche, rencontre avec un intervenant, etc.) visant à faire connaître certaines personnes-ressources de la communauté.* |
| I | d g | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 1 | C.I. | 3 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.1.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel favorise une pratique qui intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui permettent à l'élève d'évaluer les connaissances qu'il acquiert en rapport avec les différents volets du programme.*

2) *Le matériel propose des moyens qui permettent à l'enseignant d'évaluer les connaissances que l'élève acquiert en rapport avec les différents volets du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| I t ó | |
| i<br>F v | (1) *Le manuel de l'élève propose une procédure d'auto-évaluation (questionnaire, test, etc., et liste des bonnes réponses) en rapport avec des éléments de connaissances rattachés à certains objectifs terminaux de chaque volet.*<br>(1) *Le manuel de l'élève propose, à la fin de chaque volet, une série de questions qui permettent à l'élève de faire une synthèse des éléments notionnels et de mémoriser l'essentiel des connaissances à acquérir.*<br>(2) *Le livre du maître propose, pour chaque volet, quelques activités d'évaluation en rapport avec des éléments de connaissance contenus dans le manuel de l'élève.*<br>(2) *Le livre du maître fournit à l'enseignant les corrigés des activités d'évaluation.* |
| I d g | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 1 | C.I. | 4 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.2 DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

*Le matériel aborde la majeure partie des objectifs et des contenus prescrit ou préconisés par le programme.*

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS

*Le matériel doit traiter tous les objectifs terminaux du programme.*

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES CONTENUS NOTIONNELS

*Le matériel doit contenir les informations et les éléments nécessaires à l'atteinte des objectifs terminaux du programme.*
*Le livre du maître doit contenir les informations identifiées dans la section 0.3.2.2 du présent devis-grille.*

- ARTICULATION, PROGRESSION DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS

*Le matériel respecte la logique d'organisation des objectifs et des contenus d'apprentissage du programme.*

- EXACTITUDE, ACTUALITÉ, OBJECTIVITÉ DES CONTENUS NOTIONNELS

*Le matériel doit présenter des informations exactes, objectives et actuelles.*
*Le vocabulaire utilisé dans le matériel est juste et précis.*

## 2.2.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'atteindre la majeure partie des objectifs obligatoires du programme.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel traite de façon explicite tous les objectifs terminaux du programme: les différents moyens mis en oeuvre pour permettre à l'élève de les atteindre occupent un espace évident de ce matériel. Ces moyens sont constitués principalement d'éléments d'information.*

2) *Le matériel reflète manifestement, par le traitement qui est accordé aux objectifs terminaux, les orientations et les buts du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I | t | (1) *Le matériel (manuel de l'élève et livre du maître) est principalement constitué d'éléments de contenu informatifs conçus en rapport avec les objectifs terminaux du programme.* |
| | | (2) *Les éléments d'information et les autres éléments textuels (exemples, thèmes de réflexion, etc.) contenus dans le manuel reflètent les orientations et les buts du programme.* |
| | ß | (2) *Les illustrations contenues dans le manuel reflètent les orientations et les buts du programme.* |
| F i v | | (2) *Les procédures contenues dans le matériel (questions, consignes, mises en situation, etc.) reflètent les orientations et les buts du programme.* |
| I d | | (1) *La table des matières du manuel de l'élève indique clairement les sections et les pages du manuel assignées au traitement des différents objectifs terminaux du programme.* |
| | g | (1) *Le livre du maître contient des indications (regroupées à l'intérieur d'un tableau-synthèse) qui permettent d'identifier les contenus du manuel mis en oeuvre pour l'atteinte de l'un ou l'autre des objectifs terminaux du programme.* |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 2 | | 1 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.2.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'aborder la majeure partie des contenus notionnels jugés nécessaires pour atteindre les objectifs visés.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui permettent d'aborder les contenus notionnels rattachés à chacun des volets du programme.*

2) *Le matériel propose, en rapport avec le traitement des objectifs terminaux, une quantité suffisante d'informations: textes, explications, etc..*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I | t | (1) *Le manuel de l'élève contient des éléments d'information et des explications en rapport avec chacun des volets du programme.* |
| | | (2) *Le manuel de l'élève contient des informations et des explications en quantité suffisante en rapport avec chacun des volets du programme.* |
| | | (2) *En rapport avec les objets d'étude et les thèmes de travail, le livre du maître contient les informations identifiées dans la section 0.3.2.2 du présent devis-grille.* |
| | ó | (1) *Le manuel de l'élève contient des illustrations (schémas, photos, dessins, etc.) qui facilitent la compréhension de certaines informations et explications rattachées à chacun des volets du programme.* |
| F | i v | |
| I | d g | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 2 | C.I. | 2 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.2.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel propose des moyens qui reflètent la progression des apprentissages telle qu'elle est préconisée par le programme.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel met en relief la structure du programme. Il propose une répartition des objectifs par classes semblable à celle préconisée dans les guides d'activités. Il tient compte de la structuration et de la répartition des contenus d'apprentissage de chaque volet du programme.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à établir des relations entre des informations portant sur des thèmes rattachés à différents volets du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I t<br>ó | (1) | *Dans le manuel de l'élève, les éléments d'information sont élaborés et présentés en fonction de la structuration des volets du programme.* |
| F i<br>v | (1) | *Dans le manuel de l'élève, l'appareil pédagogique (mises en situation, questions, instructions, etc.) est élaboré en tenant compte de la structuration des volets du programme.* |
| | (2) | *Le livre du maître contient des indications et des suggestions concernant diverses relations à établir entre des informations contenues dans le manuel de l'élève.* |
| | (2) | *Le manuel de l'élève contient des indications, des questions, des explications qui permettent à l'élève d'établir des liens entre des éléments de contenu rattachés aux divers volets traités dans le manuel.* |
| I d<br>g | (1) | *Le livre du maître contient des explications et des indications (regroupées dans un tableau ou sous une autre forme) qui explicitent et justifient la structure du manuel de l'élève (articulation des contenus et des objectifs d'apprentissage).* |
| | (1) | *Le manuel de l'élève contient une table des matières qui reflète la structuration des objectifs et des contenus d'apprentissage du programme.* |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 2 | C.I. | 3 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.2.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.*

**COMMENTAIRE:** Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel présente des contenus notionnels exacts et objectifs, tant en ce qui a trait aux aspects scientifiques qu'aux aspects légaux, éthiques, etc..*

2) *Le matériel présente des éléments de contenu textuels et illustrés qui sont actuels.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I | t | (1) Les éléments d'information présentés dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître sont exacts et objectifs. |
| | | (1) Le vocabulaire et les termes spécialisés utilisés dans le matériel sont justes et précis. |
| | | (2) Dans le manuel de l'élève, les informations, explications, exemples, témoignages, etc., traitent de phénomènes, de problèmes, de faits, de réalités, de concepts qui sont actuels. |
| | ó | (1) Dans le manuel de l'élève, l'information véhiculée par les illustrations est exacte et objective. |
| | | (2) Dans le manuel de l'élève, les photos, dessins, schémas, tableaux, etc., illustrent des phénomènes, des problèmes, des faits, des réalités, des concepts qui sont actuels. |
| F | i | |
| | v | |
| I | d | |
| | g | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 2 | C.I. | 4 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.3 TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

*Le matériel est adapté aux conditions de la pratique scolaire.*

- **CONDITIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÈGLES**

*Le matériel pour l'élève ne doit pas être conçu uniquement en fonction de la période d'enseignement hebdomadaire de 50 minutes prévue par le Régime pédagogique mais aussi en fonction du fait qu'il constituera pour l'élève un outil de référence et de réflexion pouvant déborder le cadre de la classe.*
*Le matériel pour le maître doit être conçu principalement en fonction d'un enrichissement relatif à la connaissance des sujets enseignés.*

*Ce programme se prête - même si ce n'est pas un de ses buts spécifiques - au traitement de certaines dimensions de l'éducation technologique.*

- **CONDITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES**

*Le matériel doit proposer des moyens qui peuvent être exploités aisément dans le cadre des ressources disponibles dans les établissements scolaires.*

- **CONDITIONS RELATIVES À L'ACTE PÉDAGOGIQUE**

*Le matériel doit tenir compte du rôle de l'enseignant et du contexte général de la pratique de l'enseignement. Il doit tenir compte également du développement général de l'élève de 12 à 18 ans.*

## 2.3.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel tient compte de certains éléments de politique ou de certaines règles qui conditionnent la pratique scolaire.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel mis à la disposition de l'élève n'est pas nécessairement conçu comme un instrument facilitant l'organisation de cours. Il est conçu principalement comme un outil de référence et de réflexion dont l'utilisation peut déborder le cadre de la classe.*

2) *Le matériel mis à la disposition de l'enseignant est principalement constitué d'un ensemble d'informations nécessaires à l'enseignant. Il est surtout conçu en fonction d'un enrichissement relatif à la connaissance des sujets enseignés. Il contient également des indications et des suggestions d'utilisation du matériel adaptées à la situation particulière du programme.*

3) *En rapport avec certains volets du programme (particulièrement les volets Santé et Consommation), le matériel propose des éléments de contenu qui réfèrent à des objets ou à des phénomènes de l'univers technologique.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| I t<br>b | (1) *Dans le manuel de l'élève, les informations et les éléments de réflexion sont présentés et organisés d'une manière qui permet une souplesse d'utilisation (en classe, à domicile, etc.).*<br>(2) *Dans le livre du maître, l'information destinée à l'enseignant est présentée et organisée d'une manière adaptée au contexte d'enseignement du programme.*<br>(3) *Dans le manuel de l'élève, certains éléments d'information sont conçus et présentés de manière à faciliter l'initiation à la technologie.* |
| F i<br>v | (1) (2) *Le livre du maître contient des indications et des suggestions concernant divers modes d'utilisation des éléments de contenu du manuel de l'élève. Ces suggestions tiennent compte des scénarios proposés dans les guides d'activités du ministère de l'Éducation.*<br>(3) *Le livre du maître contient quelques suggestions concernant des liens qui peuvent être établis entre certains aspects des sujets à l'étude et des réalités de la technologie.* |
| I d<br>g | (2) *Le livre du maître contient des indications qui facilitent le repérage de l'information destinée à l'enseignant et qui identifient les tranches d'information qui le concernent le plus au(x) degré(s) où il enseigne.* |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 3 | C.: | 1 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.3.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des ressources physiques et financières des établissements scolaires ainsi que des modalités courantes d'utilisation de ces ressources.*

**COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:**

1) *Le matériel propose des moyens compatibles avec les ressources (équipement des classes) et les pratiques courantes.*

2)

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| Intérêt | |
| Fiv | (1) *Les quelques moyens proposés (mises en situation, projets, débats, rencontres avec des intervenants de la communauté, etc.) dans le matériel sont facilement réalisables dans le cadre des ressources et pratiques courantes: répartition du temps, modes d'organisation de la classe.* |
| Idg | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 3 | C.I. | 2 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | Tout à fait | |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.3.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*Le matériel propose des moyens qui tiennent compte du rôle de l'enseignant, en vue de faciliter l'acte pédagogique.*

**COMMENTAIRE:** Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Les informations et autres éléments de contenu du manuel sont manifestement adaptés aux étapes de développement, à la capacité de compréhension et aux intérêts d'élèves de 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ans. Le manuel favorise une lecture et un traitement autonomes des informations et autres éléments de contenu.*

2) *Le manuel est adapté aux capacités de lecture d'élèves de 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ans: phrases courtes, indications brèves et claires, style vivant. Les termes spécialisés et les autres mots susceptibles d'engendrer des difficultés de compréhension sont définis dans le manuel à l'aide d'exemples concrets ou d'explications reliées à l'expérience de l'élève.*

3) *Le livre du maître contient une bibliographie en rapport avec les informations contenues dans le manuel de l'élève et le livre du maître. Les ouvrages et les documents mentionnés dans la bibliographie sont facilement disponibles.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | | |
|---|---|---|
| I t | (1) | *Les informations, les problématiques et les éléments de contenu présentés dans le manuel peuvent être abordés et assimilés par l'élève.* |
| | (1) | *Les informations et les éléments de contenu sont présentés et organisés de manière à favoriser le plus possible une utilisation autonome du manuel par l'élève.* |
| | (2) | *Dans l'ensemble du manuel, les textes sont lisibles, ils sont rédigés dans un style vivant qui suscite l'intérêt, qui questionne l'élève.* |
| F i v | | |
| I d | (2) | *Les termes spécialisés, de même que les mots susceptibles d'engendrer des difficultés de compréhension, sont définis dans le manuel de manière concrète.* |
| | (3) | *La bibliographie dans le livre du maître mentionne des titres de livres et d'articles (de revues, de textes de lois, etc.) dont proviennent les informations contenues dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître.* |
| | (3) | *Le livre du maître contient des indications concernant des moyens de se procurer certains ouvrages et documents identifiés dans la bibliographie.* |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 3 | C. . | 3 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.4 QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

*Le matériel est adéquat dans sa forme.*

- FACTURE DU MATÉRIEL

*Le matériel doit être de qualité suffisante pour assurer sa résistance.*

- MISE EN PAGE DU MATÉRIEL

*Le matériel doit avoir une mise en page soignée qui favorise la lisibilité de ses éléments de contenu.*
*Les illustrations doivent être pertinentes et disposées de façon cohérente par rapport au texte.*
*La table des matières doit être suffisamment détaillée.*

- COMPOSITION ET IMPRESSION DU MATÉRIEL

*La dimension, le style des caractères typographiques doivent tenir compte de l'âge des lecteurs et favoriser la lisibilité.*
*Les illustrations doivent être adéquatement imprimées (netteté, clarté de l'image et précision).*

## 2.4.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*La facture du matériel est adéquate.*

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel de l'élève est doté d'un type de reliure qui en assure la résistance et la durabilité.*

2) *Le matériel est imprimé sur un papier d'une épaisseur et d'une opacité suffisantes.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| I t ó | |
| F i v | |
| I d g | (1) *Le carton de la couverture du manuel est adéquat, les feuillets sont bien cousus et/ou bien collés.*<br>(2) *Le papier utilisé dans le matériel est assez épais et opaque pour éviter "l'effet de transparence".* |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 4 | C. . | 1 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.4.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*La mise en page du matériel est adéquate.*

**COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:**

1) *Le manuel a une mise en page soignée: les différents ensembles rédactionnels (texte de base, mises en situation, questions, etc.) sont bien démarqués les uns par rapport aux autres et par rapport aux illustrations (photos, dessins, tableaux, schémas, etc.).*
*Les illustrations sont disposées de manière à bien éclairer ou renforcer le contenu du texte de base qu'elles doivent expliciter.*
*Les illustrations sont conçues de manière à ce qu'il soit facile pour l'élève d'en comprendre les éléments de contenu.*

2) *Le matériel contient une table des matières suffisamment détaillée pour offrir une vue d'ensemble du contenu et permettre un repérage facile de l'information.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| I t b | (1) *Les illustrations sont disposées à proximité des parties du texte de base en fonction desquelles elles ont été sélectionnées et elles sont signifiantes.*<br>(1) *Pour les illustrations conçues sous forme de tableaux, schémas, graphiques, etc., on fait appel à des procédés graphiques (tramés, couleurs, symboles, etc.) qui facilitent la compréhension du contenu.* |
| F i v | |
| I d g | (1) *Les différents ensembles rédactionnels sont démarqués les uns par rapport aux autres à l'aide de procédés graphiques et typographiques appropriés et sont raisonnablement espacés.*<br>(2) *La table des matières dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître est conçue à l'aide de procédés graphiques et typographiques qui facilitent la lisibilité et le repérage de l'information.* |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 4 | C. . | 2 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

## 2.4.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

*La composition et l'impression du matériel sont adéquates.*

**COMMENTAIRE:** Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève est composé dans un type et un corps de caractère adapté à des lecteurs de 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ans. L'interlignage est adéquat.*

2) *Le matériel contient des illustrations adéquatement imprimées: contraste des tons, rendu et réalisme adéquats des couleurs, netteté de la définition (tramé), précision des détails s'il y a lieu.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

| | |
|---|---|
| Ité | (1) *Dans le manuel de l'élève, le caractère utilisé est adéquat (on préconise un corps de 10 points).*<br>(1) *L'interlignage est adéquat dans le manuel (on préconise une valeur de 2 points).*<br>(2) *Le manuel de l'élève contient des illustrations qui possèdent les caractéristiques énumérées ci-dessus.* |
| Fiv | |
| Idg | |

# FICHE D'ANALYSE "B"

| C.G. | 4 | C.S. | 3 |
|---|---|---|---|

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

| INSATISFAISANT | | SATISFAISANT | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Tout à fait | Partiellement | | Tout à fait |

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

# FICHE-SYNTHÈSE "C"

| | |
|---|---|
| C.G.1<br>Conformité aux orientations du programme | C.1.1<br>Fait appel à une démarche d'apprentissage.<br>C.1.2<br>Intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés.<br>C.1.3<br>Puise dans le vécu et l'environnement des élèves.<br>C.1.4<br>Intègre l'évaluation au processus d'apprentissage. |
| C.G.2<br>Présence et traitement des objectifs et des contenus notionnels | C.1.1<br>Aborde la majeure partie des objectifs obligatoires.<br>C.1.2<br>Véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires.<br>C.1.3<br>Propose une progression qui reflète celle du programme.<br>C.1.4<br>Présente des contenus actuels, exacts et objectifs. |
| C.G.3<br>Adaptation aux conditions de la pratique | C.1.1<br>Tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire.<br>C.1.2<br>Tient compte des ressources physiques et financières du milieu.<br>C.1.3<br>Facilite l'acte pédagogique. |
| C.G.4<br>Adéquation de la forme | C.1.1<br>A une facture adéquate.<br>C.1.2<br>A une mise en page adéquate.<br>C.1.3<br>Est composé et imprimé de façon adéquate. |

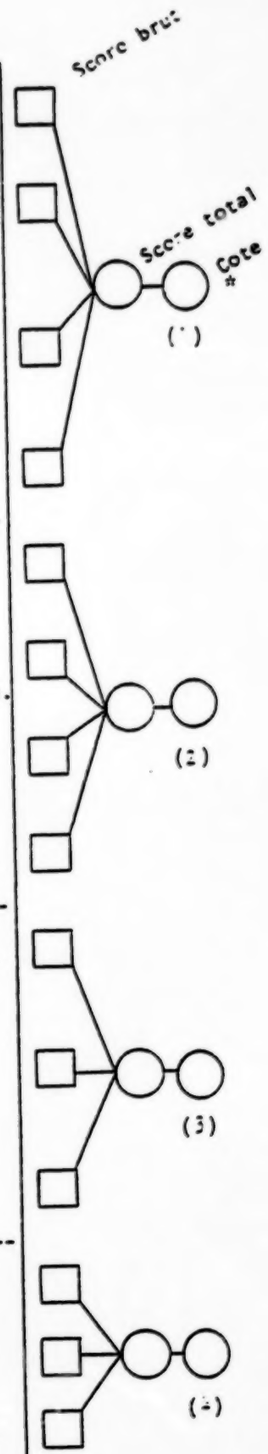


(1) (2) (3) (4)

VERDICT:

PATTERN OBTENU* _____

- Le pattern obtenu est positif ☐
  négatif ☐
- Le matériel est donc approuvé ☐
  rejeté ☐

* Cf. l'Annexe B : Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

# FICHE-SYNTHÈSE "D"

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES (APPRÉCIATION GLOBALE):

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS:

# ANNEXE A

## TABLEAU DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU MATÉRIEL DIDACTIQUE: AIDE-MÉMOIRE

Par composante, on entend toute partie d'une unité (chapitre, leçon) qu'il est possible d'isoler parce qu'elle a une fonction déterminée. Ainsi définie, une composante est assez facilement repérable tant par ses caractéristiques fonctionnelles que formelles.

| COMPOSANTES | |
|---|---|
| FONCTIONS — TYPES | FORMES |
| INFORMATIVE — Textuel | • Tout exposé en texte suivi à caractère soit descriptif, soit narratif, soit argumentatif; tout texte, original ou emprunté, qui est à la base d'un apprentissage (texte de lecture) ou qui lui sert de complément (texte d'appoint, document); tout tableau, résumé... |
| INFORMATIVE — Figuratif | • Toute représentation, photo, dessin, croquis, graphique, schéma... qui illustre l'information véhiculée par un texte ou ajoute à cette information. |
| FORMATIVE — Incitatif | • Toute consigne, procédure, démarche qui incite l'élève à une action qui déborde le cadre de l'ouvrage même: jeu de rôle, recherche en bibliothèque, expérience de laboratoire...; cette incitation peut être de l'ordre de l'observation, de la manipulation, de l'analyse ou de la synthèse. |
| FORMATIVE — Vérificatif | • Toute question ou tout problème destiné à permettre à l'élève de vérifier l'application d'une loi, d'un principe, d'une règle ou d'évaluer l'état de ses connaissances. |
| INSTRUMENTALE — Désignatif | • Tout bloc qui sert à faciliter le repérage des informations, à préciser ou à compléter ces dernières: table des matières, index, bibliographie, glossaire... |
| INSTRUMENTALE — Graphique | • Tout procédé graphique, "blanc", titre, couleur, symbole, souligné... qui sert à indiquer les liens entre les informations. |

## ANNEXE B

## PROCÉDURE POUR COMPLÉTER LA FICHE-SYNTHÈSE "C"

1) L'évaluateur reporte les scores attribués pour chacun des critères intermédiaires dans les cases "scores bruts" de la fiche-synthèse "C". Il fait la somme de ces scores pour obtenir le score total de chacun des critères généraux.

2) Pour déterminer, à partir de leur score total, la cote de chacun des quatre (4) critères généraux, l'évaluateur s'appuie sur le barème suivant:

COTE A: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 14;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 11;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 7.

COTE B: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 10;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 5.*

COTE C: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 6;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 4.

COTE D: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total est inférieur à 8;
- 3 entrées, le score total est inférieur à 6;
- 2 entrées, le score total est inférieur à 4.

3) L'évaluateur rend le verdict final à partir des quatre (4) cotes obtenues. Placées les unes à la suite des autres en commençant par le haut, c'est-à-dire par celle qui a trait à l'orientation générale du programme, elles forment un pattern. Les trente-six (36) patterns suivants donnent lieu à un verdict d'approbation.

| | | | |
|---|---|---|---|
| A A A A | B A B A | A A C A | B A C A |
| A A A B | B B A A | A A C B | B A B C |
| A A B A | A B B B | A A C C | B A C B |
| A B A A | B A B B | A B A C | B A C C |
| B A A A | B B A B | A B B C | B B A C |
| A A B B | B B B A | A B B C | B B C A |
| A B A B | B B B B | A B C B | B B B C |
| A B B A | A A A C | A B C C | B B C B |
| B A A B | A A B C | B A A C | B B C C |

Tous les autres donnent évidemment lieu à un verdict de refus.

---

* Toutefois, si l'un des scores bruts est 1, la cote est ramenée à C.

# ANNEXE C

## LISTE DES CRITÈRES GÉNÉRAUX ET INTERMÉDIAIRES

C.G.1 RESPECT DES ORIENTATIONS

- C.I.1 Le matériel fait appel à une démarche d'apprentissage.
- C.I.2 Le matériel intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés.
- C.I.3 Le matériel puise dans le vécu et l'environnement des élèves.
- C.I.4 Le matériel intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

C.G.2 PRÉSENCE DES CONTENUS NOTIONNELS

- C.I.1 Le matériel aborde la majeure partie des objectifs obligatoires.
- C.I.2 Le matériel véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires.
- C.I.3 Le matériel propose une progression qui reflète celle du programme.
- C.I.4 Le matériel présente des contenus actuels, exacts et objectifs.

C.G.3 ADAPTATION AUX CONDITIONS DE LA PRATIQUE

- C.I.1 Le matériel tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire.
- C.I.2 Le matériel tient compte des ressources physiques et financières du milieu.
- C.I.3 Le matériel facilite l'acte pédagogique.

C.G.4 ADÉQUATION DE LA FORME

- C.I.1 Le matériel a une facture adéquate.
- C.I.2 Le matériel a une mise en page adéquate.
- C.I.3 Le matériel est composé et imprimé de façon adéquate.